

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement de la République du Tchad porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que, suite à un refus systématique, depuis 48 heures de Monsieur Yaya Dillo, appuyé d'un groupe de personnes armées, de répondre à deux mandats judiciaires, a vertement défié l'autorité de l'Etat en opposant une résistance armée.

Les forces de défense et de sécurité, en intervention pour l'exécution de ces mandats, ayant essuyé des tirs d'armes provenant du domicile où il s'est retranché, n'ont pas eu d'autre choix que de riposter en légitime défense.

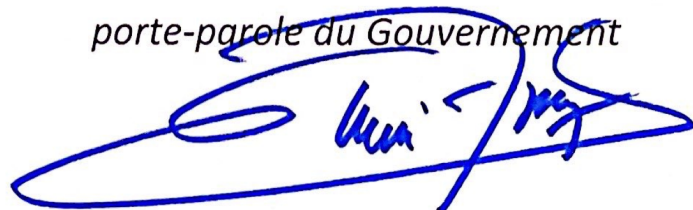
Dans cet échange de tirs, il y'a eu deux morts et cinq blessés dont trois parmi les forces de l'ordre.

Tout en déplorant cette perte en vies humaines et en réaffirmant sa ferme volonté de restaurer l'autorité de l'Etat en toute circonstance, le Gouvernement condamne avec la dernière énergie cette rébellion armée au cœur de la capitale, qui n'est qu'une tentative de déstabilisation des institutions de l'Etat fomentée de longue date.

Le Gouvernement appelle la population au calme et à la sérénité.

N'Djamena le 28 février 2021

*Le Ministre de la communication,
porte-parole du Gouvernement*



Amb. Chérif Mahamat Zene